

**01 Admission en non-valeur de titre de recettes cantine**

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,  
DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :  
- de Cantine sur les exercices 2013 à 2022 pour un montant total de 470,09€

**02 Tarifs location de salles Municipales 2025**

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,  
Décide les tarifs suivants

	2024 +8%/2023	2024 +8%/2023	2025	2025
<b>1 Habitants de la Commune</b>	<b>Week-End</b>	<b>Journée</b>	<b>Week-End</b>	<b>Journée</b>
Salle Saint Georges	264€	184 €	264€	184€
Salle Saint Georges + cuisine	361 €	264 €	361€	264€
Salle du Dragon	158 €	137 €	171€	148€
Salle de l'Ecole des Garçons		129 €		129€
<b>2 Extérieurs Commune</b>	<b>Week-end</b>	<b>Journée</b>		
Salle Saint Georges	499 €	346 €	499€	346€
Salle Saint Georges + cuisine	618 €	482 €	618€	482€
Salle du Dragon	289 €	249 €	312€	269€
Salle de l'Ecole des Garçons		176 €		176€
<b>3. Location Horaire</b>				
Activité communales	15€		15€	
Activités Hors Commune	25€		25€	
+ Forfait nettoyage	60€		60€	

**03 Tarifs concessions cimetières communal 2025**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Décide les tarifs de concession cimetière communal 2025

	2022-2023-2024	2025 (+3%)
Concession temporaire 5 ans	<b>90 €</b>	<b>93€</b>
Concession 30 ans	<b>315 €</b>	<b>324€</b>
Concession 50 ans	<b>525 €</b>	<b>541€</b>

**04 – Tarifs concessions colombarium**

Le Conseil Municipal, A l'unanimité  
Décide les tarifs suivants :

	2022-2023-2024	2025
Concession 30 ans	675 €	695€
Concession 15 ans	340 €	350€
Concession 5 ans	115 €	118€
Dépôt supplémentaire d'urne	55€	57€
Dépôt supplémentaire d'urne	55 €	57€

**05 Attribution Chèques Cadeaux aux agents**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Décide d'attribuer des chèques cadeaux à l'ensemble des agents à l'occasion de la Fête de fin d'année d'un montant de 50 € par agent

**06 Adhésion à la convention de participation proposé par le CDG17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Décide,

- D'adhérer à la convention de participation prévoyance et à son contrat collectif d'assurance proposés par le CDG17 à effet du 1er janvier 2025 ;
- De verser une participation employeur pour le financement des garanties du panier obligatoire de 50% du coût de ces garanties à compter de l'adhésion ;

**07.Création d'un emploi permanent Adjoint technique 5/35 ème**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
Décide,

La création d'un emploi permanent adjoint technique 5/35ème à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

**08.Tableau des effectifs du personnel communal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
Accepte

Le nouveau tableau des effectifs du personnel communal

**09.Rapport d'activité 2023- Communauté de Commune Aunis Sud**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Délibère,

Sans observation sur les différents documents

**10.Projet d'amélioration d'habitat 2025-2030 : Participation de la Commune de Saint Georges du Bois**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
décide de voter les volumes et montants

- Adaptation des logts pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées en situation de handicap  
Quantité :2/an montant 500 Euros
- Développement de l'offre locative conventionnée  
Quantité : Quantité :2/an montant 500 Euros

**11. Communauté de Communes Aunis Sud –Modification des Statuts**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
Accepte

La modification des statuts de la Communauté de Commune Aunis Sud

**12.Adhésion à la convention –Cadre d'utilisation des missions facultatives proposés par le Centre de Gestion de la Charente Maritime**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
Accepte

D'adhérer à la convention –cadre d'utilisation des missions facultatives proposées par le Centre de Gestion de la Charente Maritime

**13. Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
Accepte

D'adhérer au contrat groupe proposé par le CDG 17

**Décisions**

**08/2024** Renonciation aux droits de préemption

**INFORMATION** : Néant



Affiché le 11 octobre 2024  
Le Maire,  
Jean GORIOUX